



POINTS DE VUE DES PREMIÈRES NATIONS CONCERNANT LES PROBLÈMES ENVIRONNEMENTAUX

ÉTUDE SUR LES SUJETS D'IMPORTANCE

« ACCROÎTRE LA CAPACITÉ DES PREMIÈRES NATIONS EN MATIÈRE DE SANTÉ ENVIRONNEMENTALE »

**Assemblée des Premières Nations
Unité de la gestion de l'environnement
Mars 2008**

La production de ce rapport a été rendue possible grâce à une contribution financière provenant de l'Agence de santé publique du Canada par le biais du Centre de collaboration nationale en santé environnementale. Les vues exprimées ne reflètent pas nécessairement celles de l'Agence ou du Centre.



TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	3
INTRODUCTION	5
JUSTIFICATION.....	6
CONCEPTION DE L'ENQUÊTE ET MÉTHODE DE RECHERCHE.....	8
<i>ÉLABORATION DES QUESTIONNAIRES.....</i>	<i>8</i>
RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE	10
<i>RENSEIGNEMENTS DÉMOGRAPHIQUES.....</i>	<i>10</i>
<i>QUESTIONNAIRE GÉNÉRAL.....</i>	<i>11</i>
<i>QUESTIONNAIRE DES LEADERS</i>	<i>14</i>
<i>QUESTIONNAIRE TECHNIQUE.....</i>	<i>17</i>
<i>QUESTIONNAIRE DES JEUNES.....</i>	<i>20</i>
<i>QUESTIONNAIRE TÉLÉPHONIQUE.....</i>	<i>23</i>
<i>QUESTIONS COMMUNES</i>	<i>25</i>
ANALYSE.....	34
RECOMMANDATIONS	35
<i>RESSOURCES PROPOSÉES.....</i>	<i>35</i>
<i>ANALYSE DES COÛTS</i>	<i>40</i>
<i>MISE EN OEUVRE PROPOSÉE DU PROJET</i>	<i>41</i>



SOMMAIRE

Ce rapport présente les résultats d'une étude visant à déterminer les préoccupations environnementales qui sont importantes pour les Premières Nations. L'Assemblée des Premières Nations (APN) cherchait à confirmer son mandat, les activités et les travaux entrepris par son Unité de la gestion de l'environnement (UGE), ainsi qu'à jeter la lumière sur les lacunes et les omissions éventuelles quant aux enjeux importants pour les Premières Nations.

L'étude, qui définit les points de vue des Premières Nations concernant les problèmes environnementaux, a motivé l'APN à élaborer et à produire une série de ressources en santé environnementale qui seront adaptées aux Premières Nations, traiteront des principales questions préoccupantes et favoriseront la sensibilisation et l'action communautaire. Ces ressources comprendront des guides pratiques, des outils, des pratiques exemplaires et des suggestions de projets facilitant le traitement efficace des préoccupations relatives à la santé environnementale et à la gestion de l'environnement au niveau communautaire.

L'étude, que Santé Canada a demandée et financée, a été effectuée par le personnel de l'UGE et le rapport présente des renseignements obtenus au moyen d'une enquête menée partout au Canada en janvier et en février 2008. Cette enquête visant les communautés des Premières Nations était conçue de façon à permettre d'analyser ce qu'on sait actuellement sur la santé environnementale, de comprendre les opinions des utilisateurs concernant les options possibles relativement aux ressources, et de déterminer les outils et les ressources dont les Premières Nations ont besoin pour déclencher l'action communautaire.

Aux fins de la représentativité, l'enquête comprenait cinq questionnaires dont chacun permettait d'obtenir des renseignements d'un groupe cible différent. Ces groupes cibles étaient : le public général, les leaders des Premières Nations, le personnel technique expérimenté en santé environnementale, ainsi que les jeunes (qui allaient à l'école secondaire). Un des questionnaires devait être rempli par téléphone et visait les provinces et les territoires où peu de questionnaires écrits avaient été retournés. Les questions de l'enquête portaient sur les préoccupations liées à la santé environnementale, notamment la qualité de l'air intérieur et extérieur, la protection des ressources en eau, la salubrité de l'eau potable, les contaminants environnementaux, les produits chimiques, les milieux dangereux ou non entretenus et les changements climatiques.

Le taux de réponse, surtout en ce qui concerne le questionnaire général (le plus diffusé), était considéré comme assez élevé : 41 p. 100 des membres des Premières Nations ont répondu. Dans ce groupe, 59 p. 100 étaient des femmes et 41 p. 100, des hommes, et 33 p. 100 habitaient le Manitoba. Les cinq questions les plus préoccupantes étaient la qualité de l'eau potable, la prévention des accidents, la salubrité des aliments, les améliorations domiciliaires ainsi que la sécurité et la santé au travail.

L'étude révèle que les Premières Nations ont besoin d'information, qu'elles veulent recevoir cette information et que pour en assurer l'efficacité, il faut la présenter de manière à favoriser l'action et l'autonomie. Par exemple, on a déterminé que même si les Premières Nations disposent d'employés chargés de la santé environnementale, beaucoup n'ont pas la formation et l'expérience nécessaires pour exercer les activités de surveillance, et ce



problème est aggravé par l'insuffisance des ressources affectées à l'achat du matériel de surveillance. C'est pourquoi il y a très peu de données de référence sur l'état de l'environnement dans les communautés des Premières Nations. En raison de cette insuffisance sur le plan de la capacité, on dépend des experts externes pour déterminer et régler les problèmes de santé environnementale.

Étant donné le besoin et l'intérêt évidents à l'égard des ressources liées à la santé environnementale et à la gestion de l'environnement, l'UGE élaborera plusieurs documents afin de fournir aux communautés l'information et les outils dont elles ont besoin pour prendre des décisions éclairées en matière d'environnement. Ces documents d'information renfermeront des renseignements pratiques et des outils permettant d'encourager efficacement l'autonomie et l'action communautaire en vue de la détermination et de la résolution des problèmes de santé environnementale.

Une liste d'outils suggérés et de coûts estimatifs préliminaires figure à la section « Recommandations » du présent rapport. Nous suggérons que l'étape suivante des travaux mette l'accent sur la description détaillée des outils que comprendront les documents d'information.



INTRODUCTION

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) définit la santé environnementale comme suit :

[Traduction non officielle] La santé environnementale comprend les aspects de la santé humaine, notamment la qualité de vie, qui sont déterminés par les facteurs physiques, chimiques, biologiques, sociaux et psychosociaux présents dans l'environnement. Le terme renvoie également à la théorie et à la pratique de l'évaluation, de la correction, du contrôle et de la prévention des facteurs environnementaux qui peuvent nuire à la santé des générations actuelles et futures.¹

Par ailleurs, le terme « protection de l'environnement », même s'il a un sens différent, renvoie à un concept qu'on ne peut exclure lorsqu'il s'agit des questions environnementales préoccupantes pour les Premières Nations (voir ci-dessous).

[Traduction non officielle] La protection de l'environnement est le fait de protéger (garder à l'abri des préjudices, des attaques ou des blessures) l'ensemble des conditions externes qui influent sur la vie, la croissance, le développement et la survie d'un organisme ou d'un groupe d'organismes. Les domaines comprennent : la qualité de l'air et de l'eau, la biodiversité, la dynamique écologique, les effets environnementaux, la surveillance environnementale, les substances et les expositions dangereuses, l'utilisation du sol, la pollution, la gestion des ressources et le traitement des déchets.²

Ces définitions constituent la base du présent rapport et sont enchâssées dans le principe 22 de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, qui précise ce qui suit : « Les populations et communautés autochtones et les autres collectivités locales ont un rôle vital à jouer dans la gestion de l'environnement et le développement du fait de leurs connaissances du milieu et de leurs pratiques traditionnelles. Les États devraient reconnaître leur identité, leur culture et leurs intérêts, leur accorder tout l'appui nécessaire et leur permettre de participer efficacement à la réalisation d'un développement durable. »

Le présent document renferme les résultats d'une enquête à plusieurs volets sur la santé environnementale qui a été effectuée auprès des Premières Nations du Canada. L'enquête a eu lieu en janvier et en février 2008 après que Santé Canada a demandé de plus amples renseignements sur la conception et la production de ressources adaptées aux Premières Nations en matière de santé environnementale et de gestion de l'environnement.

¹ Organisation mondiale de la santé (OMS); ébauche de définition élaborée lors d'une consultation de l'OMS à Sofia (Bulgarie) en 1993.

² Tiré de la documentation d'un atelier pour le personnel infirmier et les auxiliaires en santé environnementale parrainé par l'OMS; Funafuti (Tuvalu), 17-18 juillet 2003.



JUSTIFICATION

La santé environnementale est essentielle dans la vie des membres des Premières Nations, car beaucoup continuent de dépendre en grande partie de l'environnement pour subvenir à leurs besoins, y compris leur survie sociale, culturelle, économique et physique. La dépendance des Premières Nations à l'égard de la terre a malheureusement entraîné des risques anormaux pour la santé. Les utilisations traditionnelles des plantes et la consommation régulière d'aliments « sauvages » ont accru considérablement l'exposition aux contaminants chimiques et biologiques. À son tour, cette augmentation a causé la détérioration présumée de l'état de santé général des Premières Nations, détérioration associée à la consommation d'aliments contenant des contaminants chimiques ou biologiques ou à l'adoption d'aliments commerciaux transformés qui sont moins nutritifs.

Outre les risques environnementaux associés aux modes de vie traditionnels et à la consommation d'aliments traditionnels, les Premières Nations du Canada sont très préoccupées par les questions de santé environnementale liées à la détérioration de l'air sain, à la nécessité de régler les problèmes chroniques de contamination de l'eau potable, à l'exposition aux contaminants et aux toxines dans les aliments, aux mauvaises conditions de logement et aux effets possibles à long terme des changements climatiques. L'Assemblée des Premières Nations (APN) considère que la protection de l'environnement et de la santé humaine est un but nécessaire qu'il faut harmoniser avec le développement économique.

Malgré le fait que les Premières Nations souhaitent de plus en plus jouer un rôle actif dans l'amélioration de la santé environnementale, de nombreuses communautés ne sont toujours pas en mesure de participer. Plusieurs problèmes ont entravé l'intervention des Premières Nations dans les processus environnementaux, les évaluations et les analyses d'impacts. Ces problèmes comprennent le manque de connaissance des questions, l'insuffisance de la capacité des communautés des Premières Nations de régler les problèmes, le manque de ressources et d'expertise nécessaires à la surveillance adéquate de l'environnement, le manque d'information sur les bureaux auxquels il faut demander des interventions ou des services d'inspection, l'incapacité à naviguer dans des cadres réglementaires complexes et un manque de connaissance de la législation pertinente.

Pour traiter ces problèmes, l'APN élaborera une série de documents d'information sur l'environnement adaptés aux Premières Nations. Ces documents comprendront divers éléments, notamment des guides et des modules adaptés aux Premières Nations qui leur fourniront des renseignements pratiques sur la façon de traiter les préoccupations concernant la santé environnementale et la gestion de l'environnement dans leurs communautés. Ils porteront sur des questions relatives à la santé environnementale des Premières Nations, notamment la qualité de l'air intérieur et extérieur, la protection des ressources en eau, la salubrité de l'eau potable, les contaminants environnementaux, la sécurité des produits chimiques, les moyens d'éviter les milieux dangereux ou non entretenus et les effets des changements climatiques. Les documents seront des lignes directrices, des formulaires, des procédures, des suggestions de projets et des outils faciles à utiliser à l'intention des Premières Nations. Ils serviront de modèles et, au besoin, pourront être adaptés. Ils contribueront également à la compréhension des problèmes, de la



législation environnementale, des règlements et des processus. Enfin et surtout, ces documents seront conçus pour favoriser l'action communautaire et l'autonomie.

Dans le passé, l'APN a reçu des communautés des Premières Nations de nombreuses demandes visant de telles ressources en vue de la mise sur pied d'initiatives communautaires, mais peu de progrès ont été accomplis jusqu'à présent. C'est pourquoi l'APN créera une série complète de ressources comprenant un ensemble de modules de formation et d'information qui répondront efficacement aux besoins des Premières Nations quant aux préoccupations concernant l'environnement et à la promotion de l'action. Les ressources se classeront selon trois sujets :

- les effets de l'environnement sur la santé des Premières Nations;
- les moyens de créer des milieux sains;
- les activités communautaires de recherche et de surveillance en matière de santé environnementale.

En général, l'étude visait à déterminer la nature et l'ampleur des problèmes présumés en matière de santé environnementale des Premières Nations et à évaluer les besoins spécifiques sur le plan culturel en ce qui concerne les lacunes de la sensibilisation. Ces objectifs ont été réalisés au moyen d'une enquête qui a permis de recueillir des renseignements sur les connaissances, les attitudes et les pratiques actuelles relatives à ces problèmes. Ces renseignements ont ensuite servi à déterminer le contenu proposé et le matériel d'accompagnement nécessaire. (Voir la section « Recommandations » à la fin du présent rapport.)

Nous soulignons que les réponses à certaines des questions de l'enquête peuvent être fondées sur les expériences antérieures des répondants et ne pas refléter la situation actuelle réelle. De plus, les répondants ont pu indiquer que certains éléments étaient prioritaires en raison de leur connaissance antérieure d'une question et non de la réalité, et inversement. Cela dit, les résultats de l'enquête indiquent clairement les problèmes qui préoccupent les Premières Nations, problèmes que nous proposons d'aborder dans les futurs documents d'information sur l'environnement.



CONCEPTION DE L'ENQUÊTE ET MÉTHODE DE RECHERCHE

ÉLABORATION DES QUESTIONNAIRES

Afin d'obtenir des renseignements et des opinions d'un échantillon représentatif des Premières Nations du Canada, nous avons décidé d'élaborer des questionnaires pour différents groupes cibles, soit les leaders communautaires, les élèves du secondaire (les jeunes), la communauté en général et les personnes connaissant les programmes de santé environnementale (personnel infirmier, agents de santé environnementale, etc.). Selon une approche privilégiant le travail d'équipe, l'Unité de la gestion de l'environnement (UGE) a élaboré cinq questionnaires, dont quatre devaient être remplis par écrit par les répondants et l'autre, par téléphone. Même si les questions se ressemblaient d'un questionnaire à l'autre quant à l'information à obtenir, l'UGE avait adapté chacun à son groupe cible en y intégrant des expressions et en lui donnant un format connu du groupe. De plus, en ajoutant à chacun des questions portant sur les intérêts ou l'expertise de son groupe cible, on prévoyait que celui-ci fournirait des renseignements constituant un ensemble complet de données qui permettrait de déterminer les outils répondant le mieux aux besoins présumés de chaque communauté. (Voir les questionnaires complets en annexe.)

Le questionnaire des jeunes était conçu comme un exercice à faire en classe : l'enseignant posait les questions, animait une discussion et demandait aux élèves de lever la main pour indiquer qu'ils étaient d'accord ou non avec la réponse ou qu'ils n'avaient pas assez d'information pour répondre.

La méthodologie du questionnaire téléphonique était également unique. L'appelant demandait à la personne de répondre selon une échelle de 1 à 6 où 1 signifiait « n'est pas un problème », 5, « est un problème grave » et 6, « je ne sais pas ». Ce questionnaire était conçu pour obtenir des renseignements des provinces ou des territoires dont on avait reçu peu d'information au moyen de l'envoi général (les questionnaires télécopiés).

Au cours du processus d'élaboration des questionnaires, les membres du personnel de l'UGE ont fait l'essai des questions proposées entre eux et se sont communiqué toutes les suggestions d'amélioration. Il y a donc eu plusieurs ébauches avant la mise au point. Les questionnaires ont été envoyés par télécopie ou par courriel aux 633 communautés des Premières Nations avec une lettre de présentation expliquant le but de l'enquête, des instructions et la date limite de réponse. Nous l'avons déjà mentionné : le but était d'obtenir un échantillon représentatif de répondants des Premières Nations de toutes les régions et de toutes les communautés des Premières Nations. Le questionnaire des leaders communautaires devait être rempli par quiconque estimait occuper un poste de leader et n'était pas réservé aux chefs et aux conseillers. Le questionnaire des jeunes, qui devait être rempli par les élèves avec l'aide de leurs enseignants, était réservé aux élèves de la 7^e à la 12^e année. Le questionnaire général visait l'ensemble du public et le questionnaire technique était destiné aux personnes ayant une connaissance pratique de la santé environnementale, comme les personnes travaillant dans le domaine de la santé publique et de l'environnement.



Tous les questionnaires sollicitaient des renseignements sur la communauté visée et son emplacement, ainsi que l'âge (dans une fourchette) et le sexe des répondants. Une section d'identification plus complète était facultative, ce qui permettait aux répondants qui le souhaitaient de demeurer anonymes. Cependant, on demandait dans le questionnaire des jeunes le nom de l'enseignant, l'année scolaire et le nombre de garçons et de filles dans la classe. Ces questions étaient justifiées par le fait qu'on leur demandait, à la fin du questionnaire, s'ils souhaitaient participer à un projet visant à améliorer leur milieu. Pour répondre aux besoins des jeunes, les futures ressources offriront des suggestions de projets et de la documentation à l'intention des jeunes, et nous aimerions qu'une ou plusieurs écoles fassent l'essai sur le terrain des ressources pertinentes. Les coordonnées détaillées seront utiles aux fins du suivi.

À l'exception de celui des jeunes, on a envoyé les questionnaires par télécopieur ou par courriel aux bureaux des conseils de bande et aux bureaux de l'environnement des Premières Nations en leur demandant (dans la lettre de présentation) de les diffuser parmi les groupes cibles.

Sur réception des questionnaires remplis, on entrait les réponses dans une base de données MS Access. Cette base de données comportait des écrans de saisie semblables à chaque questionnaire, ce qui a permis d'éviter le codage. Le questionnaire téléphonique était conçu pour permettre la saisie directe : l'appelant posait les questions devant son ordinateur et n'utilisait pas de copie papier. Aux fins de sécurité, on effectuait une sauvegarde de secours chaque jour.

La plupart des résultats de l'enquête sont exprimés en nombre de réponses identiques ou en pourcentage du nombre de personnes qui ont répondu à la question (le numérateur correspond au nombre de personnes ayant répondu à la question et non au nombre de personnes visées par le questionnaire). Les résultats ne tiennent pas compte des cas où le répondant n'a pas répondu à une question. On a jugé qu'il était approprié, si la réponse à une question était comprise dans une fourchette, de calculer le mode, c.-à-d. la valeur la plus fréquente ou répétitive.



RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

Nous présentons ci-après les résultats de l'analyse des données recueillies par l'enquête, ventilés selon les groupes cibles. La section des résultats généraux qui suit renferme les conclusions relatives aux questions qui étaient semblables ou identiques dans tous les questionnaires et qui permettaient le regroupement des réponses. Les sections suivantes donnent les résultats correspondant à chaque groupe cible pour les questions uniques. Certains résultats sont présentés selon le nombre le plus élevé de répondants qui ont répondu à la question.

RENSEIGNEMENTS DÉMOGRAPHIQUES

Le tableau 1 indique le nombre de questionnaires de chaque type retournés et le sexe des répondants. Le tableau 2 montre la ventilation selon la province ou le territoire, le sexe et le groupe d'âge.

Tableau 1. Nombre de questionnaires reçus, selon le type de questionnaire et le sexe.

Type de questionnaire	Questionnaires reçus		Nombre d'hommes		Nombre de femmes	
Général	204	41 %	74	37 %	126	63 %
Leaders	119	24 %	42	37 %	74	63 %
Technique	10	2 %	1	11 %	9	89 %
Jeunes	154	31 %	78	51 %	76	49 %
Téléphone	9	2 %	3	33 %	6	67 %
Total :	496	100 %	198	41 %	291	59 %

Fait intéressant : plus de femmes que d'hommes ont répondu et la moitié des répondants avaient de 30 à 59 ans. On constate aussi que 63 p. 100 des répondants du questionnaire des leaders étaient des femmes.



Tableau 2. Questionnaires reçus, selon la province ou le territoire, le sexe et le groupe d'âge.

Province ou territoire	Hommes	Femmes	Groupe d'âge							
			<15	15-19	20-29	30-39	40-49	50-59	60-69	70+
AB	48	56	18	48	3	11	4	8	6	5
BC	9	26			1	3	4	8	4	
MB	60	102		9	45	41	36	31	3	1
NB	1	6			0	1	3	2	0	
NL	0	0			0	0	0	0	0	
NT	11	12	23		0	0	0	0	0	
NS	4	17			1	6	6	3	0	
NU	0	0			0	0	0	0	0	
ON	37	38		44	2	4	16	14	3	
PE	0	0			0	0	0	0	0	
QC	6	3			1	2	0	4	0	
SK	19	25	6	12	0	6	10	8	2	
YT	0	3			0	2	0	0	0	
Totaux	195	288	47	113	53	76	79	78	18	6

On remarque que le tiers des répondants étaient Manitobains et qu'aucune réponse ne provenait de Terre-Neuve et de l'Île-du-Prince-Édouard. Parmi les 496 réponses, sept étaient en français.³

QUESTIONNAIRE GÉNÉRAL

Le questionnaire général a été retourné par 203 personnes, soit 41 p. 100 des réponses. Parmi ces répondants, 37 p. 100 étaient des hommes et 63 p. 100, des femmes. La moitié étaient âgés de 40 à 59 ans et le groupe d'âge ayant le plus haut taux de réponse était celui des 50 à 59 ans.

³ Les questionnaires ont été traduits et envoyés dans les deux langues officielles (français et anglais).



À la question de savoir s'il y avait une personne chargée de la santé environnementale dans la communauté, 62 p. 100 des répondants ont coché « oui ». Parmi ceux-ci, seulement 26 p. 100 ont indiqué que cette personne était efficace. Vingt-deux p. 100 ont déclaré avoir demandé au gouvernement de l'aide pour régler un problème de santé environnementale, mais seulement 12 p. 100 ont ajouté avoir reçu l'aide demandée. Lorsqu'on a demandé aux répondants si le bureau du conseil de bande avait fourni des renseignements sur les problèmes de santé environnementale, 40 p. 100 ont répondu par l'affirmative. Parmi ceux-ci, 72 p. 100 ont indiqué que l'information était utile.

Voici les questions considérées comme des problèmes pour la communauté :

- la qualité de l'eau;*
- les sites d'enfouissement;
- la moisissure dans les logements;
- les préparatifs en vue d'une inondation;**
- le nettoyage de la communauté;
- les toxicomanies;
- les déversements de produits chimiques;
- les maladies transmises sexuellement.

* La question mentionnée le plus souvent.

** Deuxième question mentionnée le plus souvent.

Lorsqu'on a demandé aux répondants s'ils avaient participé à des activités communautaires visant à réduire les risques pour la santé et la sécurité, 42 p. 100 ont répondu « oui ». Ces répondants ont mentionné les activités suivantes :

- le nettoyage de la communauté et le recyclage;*
- la lutte contre les inondations;
- les séances d'information ou de formation portant sur la santé;**
- la distribution de bulletins;
- la formation en réanimation cardio-respiratoire ou en premiers soins;
- la collecte d'échantillons d'eau;
- les cours sur la salubrité des aliments.

* L'activité mentionnée le plus souvent.

** Deuxième activité mentionnée le plus souvent.

À la question de savoir s'ils participeraient à des activités communautaires à l'avenir, 76 p. 100 des répondants ont indiqué qu'ils le feraient.

Lorsqu'on a demandé aux répondants si leur communauté avait adopté un plan ou une procédure d'intervention d'urgence, 43 p. 100 ont répondu « oui », 15 p. 100 ont coché « non » et 34 p. 100 ne savaient pas s'il existait un tel plan. Les autres participants n'ont pas répondu.

Une question portait sur les opinions concernant la nécessité d'élaborer des ressources en santé environnementale. Les sujets suivants sont énumérés en ordre de priorité décroissante, selon le pourcentage des répondants qui ont indiqué que de l'information sur le sujet serait utile. Le contrôle de la qualité de l'eau a pris la première place devant les



améliorations de l'infrastructure (prévention et élimination de la moisissure, surpeuplement, qualité de l'air intérieur, etc.).

Tableau 3. Sujets à aborder, en ordre décroissant de priorité.

SUJETS À ABORDER	RÉPONDANTS ESTIMANT QUE DE L'INFORMATION SUR LE SUJET SERAIT UTILE (%)
Amélioration de la qualité de l'eau potable	70 %
Améliorations domiciliaires	66 %
Amélioration de la qualité de l'air intérieur	60 %
Amélioration des bâtiments publics	59 %
Prévention des accidents	59 %
Sécurité et santé au travail	58 %
Amélioration de la salubrité des aliments	56 %
Amélioration du système d'élimination des déchets	54 %
Surveillance et amélioration de la qualité des lacs, des rivières et des ruisseaux	52 %
Amélioration de la qualité de l'air extérieur	47 %
Atténuation des effets des changements climatiques	45 %
Rétablissement des écosystèmes naturels dégradés	43 %
Amélioration du système d'élimination des eaux usées	43 %

Voici, pour chaque type de ressource et de renseignement mentionné dans le questionnaire, le pourcentage de répondants qui ont indiqué qu'il serait utile pour résoudre les problèmes mentionnés ci-haut :

- Une liste des sources de financement de projets communautaires : 72 p. 100.
- Du matériel et des projets éducatifs pour les écoles : 65 p. 100.
- Des fiches d'information, des affiches et des dépliants pour l'ensemble de la communauté : 66 p. 100.
- Des renseignements et du soutien juridiques : 54 p. 100.
- Des données relatives à la surveillance : 51 p. 100.
- Autres : 5 p. 100; les répondants ont mentionné un agent ou une personne responsable, des statistiques et des subventions directes.



Enfin, lorsqu'on a demandé aux répondants quel était le meilleur moyen de diffuser l'information, ils ont répondu dans les proportions suivantes :

- les réunions publiques : 65 p. 100;
- les affiches : 62 p. 100;
- les écoles : 59 p. 100;
- les rapports et les dépliants : 59 p. 100;
- les journaux : 58 p. 100;
- le bouche-à-oreille : 55 p. 100;
- le chef et le conseil : 54 p. 100;
- la radio : 52 p. 100;
- Postes Canada : 50 p. 100;
- la télévision : 36 p. 100;
- Internet : 35 p. 100;
- autre : 0 p. 100.

Détail intéressant : la radio, la télévision et Internet occupent les dernières places, ce qu'on pourrait expliquer par le fait que les problèmes des Premières Nations ne sont pas traités par les médias en général.

QUESTIONNAIRE DES LEADERS

Le questionnaire des leaders a été retourné par 119 personnes qui estimaient occuper un poste de leader dans leur communauté. Ce nombre représentait 24 p. 100 de la totalité des questionnaires reçus. Parmi les répondants, 37 p. 100 étaient des hommes et 63 p. 100, des femmes (la même proportion que celle du questionnaire général). Cinquante-deux p. 100 des répondants étaient âgés de 40 à 59 ans et le groupe d'âge ayant le plus haut taux de réponse était celui des 50 à 59 ans.

Bien que 77 p. 100 des répondants ont indiqué qu'une personne était chargée de la santé environnementale dans leur communauté, seulement 38 p. 100 ont ajouté qu'elle était efficace. Trente-six p. 100 ont déclaré avoir demandé au gouvernement de l'aide pour résoudre un problème de santé environnementale, mais seulement 21 p. 100 ont indiqué que l'aide avait été fournie. Cela est préoccupant et illustre la nécessité de favoriser l'autonomie en matière de santé environnementale.

Lorsqu'on a demandé aux répondants s'ils avaient rencontré les membres de la communauté à titre de leaders pour discuter de la santé environnementale, 20 p. 100 ont répondu « oui ». Parmi ceux-ci, la plupart ont indiqué qu'ils tiennent des réunions aussi souvent qu'il le faut. Cela illustre la nécessité d'une série de documents d'information sur la santé environnementale et la gestion de l'environnement qui favoriseront la facilitation et la sensibilisation de la communauté.

À la question de savoir si ces leaders estimaient que leur communauté connaissait les problèmes de santé environnementale, seulement 30 p. 100 des répondants ont coché « oui », 29 p. 100 ont répondu « non » et 36 p. 100 ont indiqué qu'ils ne savaient pas. Ceux qui ont répondu « non » ont déclaré que les membres de leur communauté avaient besoin de plus d'information sur les sujets suivants :



- la prévention et l'élimination de la moisissure;*
- la lutte contre les rongeurs et les autres vecteurs;
- la propreté générale de la communauté;
- les responsabilités des propriétaires résidentiels;
- la sécurité publique;
- la pollution de l'eau;
- la salubrité de l'eau potable et l'élimination des eaux usées;**
- la sensibilisation à l'environnement;
- la pollution atmosphérique industrielle;
- les changements climatiques;
- les algues bleues ou vertes;
- l'élimination des déchets en général;
- le recyclage;
- le contrôle des animaux, y compris les animaux domestiques.

* Le sujet mentionné le plus souvent.

** Deuxième sujet mentionné le plus souvent.

Les résultats liés aux autres questions figurent au tableau 4 et sont résumés selon le nombre de personnes qui ont répondu.

Tableau 4. Questionnaire des leaders.

QUESTION	OUI	NON	INCERTAIN
1. Est-ce que votre communauté est dotée d'une procédure d'intervention d'urgence?	47 45 %	14 13 %	44 42 %
2. Souhaiteriez-vous obtenir plus de renseignements sur des projets ou de la documentation pour vous aider à élaborer des projets visant à améliorer la salubrité de l'environnement?	79 77 %	5 5 %	19 18 %
3. Est-ce que votre communauté souhaiterait participer à un projet de recherche qui lui permettrait d'obtenir des réponses concernant la nature et l'ampleur d'un risque appréhendé sur le plan environnemental?	68 66 %	4 4 %	31 30 %
4. Est-ce que votre communauté souhaiterait participer à l'élaboration et à la mise à l'essai du matériel contenu dans la trousse d'information sur la salubrité de l'environnement?	97 91 %	9 8 %	1 1 %



5. Est-ce que votre communauté souhaiterait participer à un programme de surveillance ou de contrôle de l'environnement?	90 88 %	10 10 %	2 2 %
6. Si des fonds étaient alloués pour des améliorations ou des projets liés à la salubrité de l'environnement, est-ce que votre bureau serait prêt à offrir son appui?	72 67 %	2 2 %	33 31 %

À la fin du questionnaire, une section servait à consigner les autres commentaires. Voici ces commentaires :

- « Nous avons besoin de renseignements sur les moyens de prévenir les dommages environnementaux causés par les inondations, sur la construction de système de drainage adéquats, sur la lutte contre les moustiques (avec des produits chimiques moins nocifs) et sur la façon de reconnaître et d'éliminer les herbes toxiques. »
- « Des réunions communautaires (conférences, ateliers etc.) plus fréquentes contribueraient énormément à la sensibilisation aux questions de santé environnementale. Elles sont généralement plus efficaces. »
- « Besoin d'information pour améliorer les conditions de logement. »
- « Besoin d'information sur la façon de vérifier l'eau. »
- « Nous n'avons pas d'information sur les problèmes de notre communauté. Si nous en avons, nous pourrions faire plus pour régler ces problèmes. »
- Un répondant a demandé plus d'information sur les algues bleues ou vertes et a mentionné qu'elles constituaient un des problèmes de santé environnementale les plus graves.
- « Enfants ayant des besoins spéciaux – les taux de naissance et de décès dépassent toutes les prévisions – 55 fois plus élevés que la normale. »
- « Les taux de cancer sont extrêmement élevés – 100 fois plus que les taux normaux. »
- « Depuis plus de 25 ans, les affiches et les dépliants n'ont rien changé. »
- « Des voisins non autochtones abandonnent de vieux appareils comme des réfrigérateurs, des cuisinières et des chauffe-eau dans notre réserve. »
- « Odeurs provenant du site de compostage d'une communauté voisine. »
- « Notre communauté a besoin de beaucoup d'information, notamment le service de santé publique, le service des travaux publics, le service d'aqueducs et d'égouts et le service d'incendie. L'information pourrait aussi être envoyée à la rédaction de notre journal hebdomadaire. »



- « Besoin de programmes de recyclage. »
- « Même nos poissons ne sont pas bons. Maudite usine de pâte! »
- « Prière de vous assurer que le personnel local existant ne compte pas déjà une personne ressource chargée de diffuser, de surveiller et de coordonner l'information sur les évaluations environnementales. »

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE

Le questionnaire technique était destiné aux personnes chargées d'un quelconque aspect de la santé environnementale de leur communauté. Seulement 10 personnes ont répondu, probablement en raison de la longueur du questionnaire (il s'agissait du plus long des cinq). Ces répondants représentaient seulement 2 p. 100 du total des questionnaires reçus. Parmi eux, 11 p. 100 étaient des hommes et 89 p. 100, des femmes. La plupart se trouvaient en Nouvelle-Écosse. Aucun répondant n'a indiqué son âge.

Lorsqu'on a demandé aux répondants s'ils considéraient leur communauté comme un endroit sain où vivre, 60 p. 100 ont répondu « oui », 30 p. 100 ont coché « non » et 10 p. 100 n'étaient pas certains.

À la question de savoir s'ils rencontrent les membres de la communauté pour discuter des problèmes de santé environnementale, 40 p. 100 des répondants ont coché « oui ». Parmi ceux-ci, la plupart ont précisé qu'ils le font aussi souvent qu'il le faut. Quant à la question de savoir s'ils estimaient que leur communauté connaissait les problèmes de santé environnementale, 67 p. 100 ont coché « oui », 33 p. 100 ont répondu « non » et aucun n'a indiqué qu'il ne savait pas. Ceux qui ont répondu « non » ont suggéré que les membres de leur communauté avaient besoin de plus d'information sur les conditions de logement.

En ce qui concerne la planification d'urgence, 80 p. 100 des répondants ont indiqué que leur communauté a adopté un plan. Cependant, nous soulignons que rien n'indique que de tels plans aient été appliqués.

Lorsqu'on a demandé aux répondants si les déchets éparpillés représentaient un problème, seulement 10 p. 100 ont coché « oui » et 60 p. 100 ont répondu « parfois ». Quant au mode d'élimination des déchets, 70 p. 100 ont indiqué qu'ils étaient acheminés à la décharge, 10 p. 100 ont mentionné l'incinération, 10 p. 100 ont déclaré qu'on les enfouissait et 50 p. 100 ont précisé que la communauté pratiquait le recyclage.⁴ En ce qui concerne les déchets toxiques comme les piles usées et les pesticides domestiques, la plupart des répondants ne savaient pas comment ils sont éliminés, mais ils ont ajouté que les déchets médicaux étaient éliminés à la clinique ou envoyés ailleurs.

Une question portait sur la santé présumée des espèces sauvages. Seulement 20 p. 100 des répondants ont déclaré croire qu'il y avait un problème. À cet égard, 50 p. 100 ne savaient pas si leur communauté connaissait les lignes directrices gouvernementales sur la

⁴ Le répondant pouvait donner plus d'une réponse à cette question.



consommation du poisson. Ces mêmes répondants ne savaient pas si les personnes qui connaissaient les lignes directrices les suivent.

Voici les problèmes de santé observés par le personnel technique, en ordre décroissant de prévalence :⁵

- maladies des voies respiratoires supérieures : 50 p. 100;
- cancer : 30 p. 100;
- maladies et infections cutanées : 20 p. 100;
- diarrhée et maux de ventre : 10 p. 100;
- accidents : 10 p. 100;
- allergies : 0 p. 100.

On pouvait s'attendre à ces taux, quoique les cancers semblent être relativement fréquents.

À la question de savoir si les répondants connaissaient des membres de leur communauté qui travaillent dans un lieu où ils sont exposés à des risques chimiques, 40 p. 100 ont répondu que l'exposition aux produits chimiques constituait un problème et 30 p. 100 attribuaient cette exposition à l'aquaculture.⁶ Quant aux risques physiques, 50 p. 100 des répondants ont indiqué qu'il y en avait. La plupart ont précisé que les travailleurs de la construction couraient le plus de risques.

En ce qui concerne la pollution atmosphérique, 33 p. 100 des répondants n'ont pas assimilé la qualité de l'air ambiant à un problème, alors que 22 p. 100 croyaient qu'elle représentait un problème et blâmaient les odeurs, la poussière et la mauvaise ventilation. Quarante-quatre p. 100 ne savaient pas si l'air qu'ils respiraient était sain.

Au sujet de l'eau potable, 89 p. 100 des répondants ont indiqué que leur eau faisait régulièrement l'objet d'analyses et qu'aucun avis d'ébullition de l'eau n'avait été diffusé. Le pourcentage était supérieur à celui que nous avons prévu, mais il peut s'expliquer par le fait que le questionnaire était rempli par les personnes qui pouvaient être chargées du contrôle de la qualité de l'eau.

Enfin, la plupart des répondants ont indiqué que l'eau fournie au public provenait d'un lac ou de puits. Cependant, 78 p. 100 ont précisé que les puits privés sont des sources d'eau potable de remplacement dont 89 p. 100 ont fait l'objet d'analyses.⁷

⁵ Nous soulignons qu'en raison du petit nombre de répondants, la fiabilité de ces réponses est douteuse. Toutefois, les résultats indiquent les types de problèmes de santé observés dans les cliniques des Premières Nations.

⁶ La signification de ces réponses n'est pas claire. Il faudrait effectuer plus de recherches sur la nature de l'exposition. En outre, on peut définir l'aquaculture comme la pêche en haute mer plutôt que comme l'élevage de poissons dans des étangs de pisciculture.

⁷ Nous soulignons que les répondants ne représentent que sept communautés qui ne sont pas représentatives de l'ensemble des Premières Nations. Nous savons que la qualité de l'eau pose



Voici les résultats liés aux autres questions comprises dans le questionnaire :

Tableau 5. Questionnaire technique.

QUESTION	OUI	NON	INCERTAIN
1. Est-ce que des postes de surveillance de la qualité de l'eau ou de l'air ont été installés dans votre communauté ou dans un endroit proche?	6 67 %	2 22 %	1 11 %
2. Existe-il des installations (industrielles, commerciales ou agricoles) qui libèrent ou utilisent des substances toxiques ou des polluants (y compris des gaz, des effluents d'eaux usées et des déchets solides) ou qui exploitent un site d'enfouissement ou des réservoirs d'entreposage souterrains dans votre communauté ou dans un endroit proche?	4 44 %	4 44 %	1 11 %
3. Si un étang, un lac ou un ruisseau est situé dans votre communauté ou dans un endroit proche, estimez-vous qu'il est pollué?	5 56 %	2 22 %	2 22 %
4. Avez-vous reçu de l'information sur les changements climatiques?	3 33 %	3 33 %	3 33 %
5. Est-ce que les membres de votre communauté souhaitent être mieux informés sur les changements climatiques?	4 44 %	0 0 %	5 56 %
6. Est-ce que votre communauté possède un plan environnemental (c.-à-d. un plan pour améliorer la salubrité de l'environnement à long terme)?	0 0%	8 89 %	1 11 %
7. Souhaiteriez-vous obtenir de l'information sur des projets ou de la documentation pour vous aider à élaborer des projets?	5 56 %	0 0 %	4 44 %
8. Est-ce que votre communauté souhaiterait participer à un projet de recherche qui lui permettrait d'obtenir des réponses concernant la nature et l'ampleur d'un risque appréhendé sur le plan environnemental?	6 60 %	4 40 %	0 0 %
9. Est-ce que votre communauté souhaiterait participer à un programme de surveillance ou	5	5	0

problème dans beaucoup de réserves et ne voulons pas affirmer que l'étude contredit cet état de choses.



QUESTION	OUI	NON	INCERTAIN
de contrôle de l'environnement?	50 %	50 %	0 %
10. Souhaiteriez-vous participer à l'élaboration et à la mise à l'essai du matériel contenu dans la trousse d'information sur la salubrité de l'environnement?	6 60 %	4 40 %	0 0 %

Fait intéressant : 60 p. 100 des répondants de ce questionnaire aimeraient participer à un projet de recherche visant à évaluer les dangers environnementaux. Le même pourcentage de personnes souhaitent participer à l'élaboration et à l'essai des ressources en environnement. Nous soulignons qu'il s'agit des personnes qui, vraisemblablement, utiliseraient le plus ces ressources.

Les autres questions portaient sur les besoins en matière de développement de la capacité. Lorsqu'on a demandé aux répondants d'indiquer les sujets sur lesquels ils aimeraient obtenir plus de renseignements techniques, ils ont répondu notamment : le recyclage et le compostage, les établissements de formation et les écoles qui offrent une formation concernant la santé environnementale, l'empoisonnement par le mercure et les personnes qui donnent des exposés aux communautés sur demande. À la question de savoir s'ils avaient reçu une formation formelle en santé environnementale, un seul a répondu « oui, comme surveillant de la qualité de l'eau ». Aucun des 10 répondants ne savait s'il existait des cours de résolution de problèmes et seulement deux ont indiqué qu'ils avaient eu l'occasion de participer occasionnellement à une séance de formation à court terme.

QUESTIONNAIRE DES JEUNES

Ce questionnaire a été rempli dans huit écoles de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, de Terre-Neuve, de l'Ontario et de la Saskatchewan. Des 154 élèves qui ont participé, 78 étaient des garçons et 76, des filles. Près d'un tiers (31 p. 100) avaient moins de 15 ans et 69 p. 100 avaient plus de 15 ans.

Les problèmes environnementaux suivants (en ordre décroissant de priorité) observés dans la communauté étaient considérés comme préoccupants. Nous soulignons que chaque élève pouvait choisir plus d'un problème.⁸

- Les mauvaises pratiques d'élimination des déchets : 51 p. 100.
- La mauvaise qualité de l'eau potable : 43 p. 100.
- Les effets des changements climatiques : 38 p. 100.
- La mauvaise qualité de l'air intérieur : 37 p. 100.
- Les dangers liés à l'infrastructure : 36 p. 100.

⁸ La médiane était de 24,5 élèves et le mode s'élevait à 23.



- Les dommages environnementaux causés par les procédés industriels : 26 p. 100.
- Les dangers environnementaux : 26 p. 100.
- Les contaminants dans les aliments traditionnels : 23 p. 100.
- La mauvaise qualité de l'air extérieur : 23 p. 100.
- Les mauvaises pratiques de sécurité et de santé au travail : 23 p. 100.
- Les produits chimiques toxiques et les sites contaminés : 19 p. 100.
- La pollution sonore : 18 p. 100.
- L'exposition aux radiations : 2 p. 100.
- Les autres problèmes : 9 p. 100.

Les « autres problèmes » comprenaient les toxicomanies (drogues, alcool et substances inhalables), la sécurité dans les terrains de jeux et l'huile épandue sur les routes comme dépoussiérant. Fait intéressant : les effets possibles des changements climatiques (considérés comme un problème) étaient au troisième rang des réponses au questionnaire.

Les élèves qui ont répondu à la question concernant les problèmes environnementaux présumés n'accordaient pas une priorité élevée aux substances toxiques, au bruit et aux radiations.

Voici les résultats liés aux autres questions.

Tableau 6. Questions du questionnaire des jeunes – nombre d'élèves répondants.

QUESTION	OUI	NON	INCERTAIN
1. Êtes-vous préoccupé(e) par l'environnement et l'état de santé de la planète?	90 75 %	9 8 %	21 17 %
2. Êtes-vous satisfait(e) de l'état de l'environnement de votre communauté?	18 15 %	85 71 %	17 14 %
3. Craignez-vous que votre eau ne soit pas potable?	88 73 %	10 8 %	22 18 %
4. Êtes-vous préoccupé(e) par l'éventuelle contamination des aliments traditionnels ou naturels que vous consommez?	72 60 %	16 13 %	32 27 %
5. Est-ce que quelqu'un fume à votre domicile?	60 53 %	47 41 %	7 6 %
6. Réalisez-vous comment l'environnement peut affecter votre propre santé?	71 61 %	7 6 %	38 33 %



QUESTION	OUI	NON	INCERTAIN
7. En classe, apprenez-vous sur la protection de l'environnement et de quelle façon un environnement malsain peut avoir des effets néfastes sur votre santé?	59 50 %	30 25 %	29 25 %
8. Si oui, transmettez-vous les connaissances avec les personnes habitant votre domicile?	39 43 %	40 44 %	11 12 %
9. Souhaitez-vous en apprendre davantage ou recevoir plus d'information sur l'environnement et son influence sur votre santé?	91 83 %	5 4 %	14 13 %
10. Souhaiteriez-vous participer à un projet destiné à améliorer l'environnement ?	44 47 %	26 28 %	23 25 %

Les élèves qui ont répondu « oui » à la question 9 ont indiqué qu'ils aimeraient obtenir plus d'information sur les sujets suivants (en ordre décroissant selon le nombre d'élèves intéressés) :

- la mauvaise qualité de l'eau potable : 49;
- la mauvaise qualité de l'air intérieur : 35;
- les mauvaises pratiques d'élimination des déchets : 35;
- les contaminants dans les aliments traditionnels : 35;
- les effets des changements climatiques : 34;
- les produits chimiques et les sites contaminés : 30;
- la mauvaise qualité de l'air extérieur : 30;
- les dommages environnementaux causés par les procédés industriels : 28;
- les dangers liés à l'infrastructure : 25;
- les dangers environnementaux : 21;
- les mauvaises pratiques de sécurité et de santé au travail : 19;
- l'exposition aux radiations : 15;
- la pollution sonore : 3;
- les autres sujets (réchauffement planétaire, toxicomanies et sécurité des loisirs) : 6.

La médiane des élèves qui ont répondu à la question 9 (ci-haut) était de 29 et le mode s'élevait à 35.

Voici les résultats liés à la question de savoir comment les élèves contribuent à un environnement sain, en ordre décroissant de priorité :

- en conservant l'électricité : 63;
- en conservant l'eau : 61;



- en ramassant des déchets dans la communauté : 51;
- en recyclant le plastique, le papier et le verre : 45;
- en éliminant correctement les déchets : 44;
- en protégeant les espèces sauvages : 38;
- en participant à un projet : 28;
- autres moyens (principalement le fait de ne pas fumer) : 7.

QUESTIONNAIRE TÉLÉPHONIQUE

En raison de la nature de ce questionnaire (voir ci-haut), seulement neuf personnes y ont répondu, soit 2 p. 100 de tous les répondants. Elles étaient en Saskatchewan, en Ontario, au Nouveau-Brunswick et au Manitoba. Parmi ces répondants, 33 p. 100 étaient des hommes et 67 p. 100, des femmes. Ils étaient âgés de 30 à 59 ans.

Après la présentation, la première question posée était : « Comment définissez-vous la santé environnementale? » Les réponses étaient variées, mais la plupart insistaient sur la propreté. Voici la réponse la plus remarquable :

« Longévité, durabilité, propreté (eau et air) et bonne humeur. »

Un volet du questionnaire téléphonique portait sur l'opinion des répondants à l'égard de diverses questions sur une échelle de 1 à 5 où 1 indiquait l'absence de problème, 3, la neutralité et 5, un problème grave.

Voici les réponses aux questions posées selon cette approche.

Tableau 7. Questionnaire téléphonique.

Questions – les réponses sont données sur une échelle de 1 à 5.	Mode	Moyenne	Min.	Max.
QUALITÉ DE L'AIR	3	2,4	1	3
1. Dans quelle mesure la qualité de l'air est-elle un problème de santé environnementale?				
2. Selon vous, quel est le niveau de priorité des mesures à prendre au sujet des émissions des véhicules dans votre communauté?	2	1,88	1	3
3. Les émissions des véhicules sont-elles un problème?	1	1,77	1	4
4. Votre communauté est-elle touchée par la pollution atmosphérique industrielle?	1	2,1	1	5
5. L'utilisation des poêles à bois ou des foyers pour chauffer les domiciles est-elle considérée comme un problème de santé dans votre communauté?	1	1,25	1	2



Questions – les réponses sont données sur une échelle de 1 à 5.	Mode	Moyenne	Min.	Max.
6. Considérez-vous l'incinération des ordures ménagères comme un problème de santé dans votre communauté?	1	1,88	1	2
7. Dans quelle mesure la fumée de tabac et la fumée secondaire sont-elles un problème de santé environnementale chez vous?	1	2	1	5
8. Croyez-vous que la fumée de tabac ou la fumée secondaire est un problème de santé dans votre communauté?	5	3,77	1	5
9. Croyez-vous que la moisissure est un problème de santé dans votre communauté?	5	4	2	5
QUALITÉ DE L'EAU	1	2	1	4
1. Croyez-vous que la qualité de l'eau potable de votre communauté est un problème?				
2. Votre communauté considère-t-elle la qualité de l'eau potable comme une priorité?	5	4,22	1	5
NUISANCES	2	2	1	3
1. Dans quelle mesure les véhicules abandonnés et les parcs à ferraille sont-ils un problème de santé environnementale?				
2. Dans quelle mesure les rejets illégaux et les décharges à ciel ouvert sont-ils un problème de santé environnementale dans votre communauté?	3	2	1	3
3. Dans quelle mesure les chiens errants ou les animaux sauvages sont-ils un problème de santé dans votre communauté?	4	3,33	1	4
SENSIBILISATION DU PUBLIC	3	3,22	1	4
1. Dans quelle mesure votre ménage s'est-il préparé à une urgence ou à une catastrophe naturelle?				

Dans le tableau 6, l'évaluation selon l'échelle de 1 à 5 indique que la moisissure dans les logements et la qualité de l'eau potable étaient considérées comme les problèmes les plus graves.

Voici certaines des réponses données aux questions concernant les changements climatiques :



- « Migration des espèces sauvages; nous voyons des espèces que nous n'avions jamais vues. »
- « Coups de soleil! Je suis très sensible et je ne peux pas rester dehors autant qu'avant. »
- « L'érosion des berges et les inondations deviennent problématiques. »

Lorsqu'on a demandé aux répondants s'ils aimeraient recevoir plus d'information sur les effets des changements climatiques, 78 p. 100 ont répondu « oui ».

À la question de savoir si des activités visant à réduire les risques pour la santé et la sécurité publiques les intéresseraient, 89 p. 100 des répondants ont répondu « oui ».

QUESTIONS COMMUNES

Certaines questions étaient semblables d'un questionnaire à l'autre. Les données présentées ci-dessous ont été réunies pour chaque question, et le tableau donne certaines réponses. Par exemple, on a demandé aux répondants s'ils estimaient que leur communauté était un endroit sain où vivre. Parmi les 338 qui ont répondu, 181 (54 p. 100) ont coché « oui » et 146 (43 p. 100), « non ». Les autres (3 p. 100) n'étaient pas certains.

Quant à la question de savoir si le bureau du conseil de bande fournit de l'information sur les problèmes de santé environnementale, 42 p. 100 des répondants ont répondu « oui ».

Le tableau qui suit présente les réponses à la question sur les problèmes de santé environnementale auxquels est confrontée la communauté du répondant. Celui-ci pouvait choisir plus d'une réponse. On a également demandé aux personnes qui ont répondu à cette question d'indiquer parmi les problèmes énumérés ceux à l'égard desquels il faut agir de façon prioritaire.

Tableau 8. Problèmes de santé environnementale et questions prioritaires.

<i>Tableau 8</i> <i>Sujet</i>	<i>Oui</i>	<i>Non</i>	<i>Incertain</i>	<i>Jugé prioritaire</i>
a) Eau non potable	153	100	38	30
b) Lac, rivière ou ruisseau insalubre	146	72	73	17
c) Contamination de l'environnement par :				31
• industrie (mines, pâte à papier, etc.)	147	66	47	
• activités agricoles	68	106	69	
• évacuation incorrecte des eaux usées	103	94	62	



<i>Tableau 8</i> <i>Sujet</i>	<i>Oui</i>	<i>Non</i>	<i>Incertain</i>	<i>Jugé prioritaire</i>
• dépotoir communautaire	159	71	34	
• autre (veuillez préciser)				
d) Habitat de la faune dégradé / destruction des écosystèmes naturels	115	69	87	22
e) Présence de rats, d'insectes ou d'autres animaux nuisibles	134	100	42	9
f) Air extérieur de mauvaise qualité à cause de :				26
• proximité d'une industrie	151	90	23	
• gaz d'échappement des véhicules	141	100	126	
• ordures brûlées dans un baril	80	138	141	
• poussière et brûlage agricoles	89	125	42	
• odeurs	146	91	27	
• route ou poussière de construction	177	87	17	
• autre (veuillez préciser)				
g) Air intérieur de mauvaise qualité	79	49	19	13
h) Est-ce que vous ou des membres de votre famille sont exposés à la fumée du tabac des autres :				10
• dans votre habitation	57	50	2	
• au travail	28	73	2	
i) Élimination incorrecte des déchets				29
• dépotoir à ciel ouvert	171	89	24	
• déversements sans discernement	134	100	46	
• emplacement de déchets dangereux	81	125	61	
j) Contamination de l'environnement en raison d'un usage ou entreposage inapproprié de produits toxiques, de	66	112	93	7



Tableau 8 Sujet	Oui	Non	Incertain	Jugé prioritaire
déchets chimiques, de pesticides ou d'herbicides				
k) Dispositif d'évacuation ou de drainage des eaux usées inadéquat	90	106	92	11
l) Infrastructure publique inadéquate (p. ex. les bâtiments, la plomberie ou l'installation électrique)	123	82	77	14
m) Conditions de logement inadéquates :				93
<ul style="list-style-type: none"> • nécessité d'obtenir des logements supplémentaires ou des moyens pour entretenir les habitations actuelles 	226	48	23	
<ul style="list-style-type: none"> • habitations fréquemment surpeuplées 	232	46	19	
n) Catastrophes naturelles (p. ex. incendies de forêts ou de broussailles, inondations, sécheresse, chaleur ou froid intense, conséquences des changements climatiques)	147	75	47	10
o) Sécurité alimentaire				11
<ul style="list-style-type: none"> • aliments traditionnels contaminés 	86	125	62	
<ul style="list-style-type: none"> • aliments contaminés ou non sécuritaires provenant d'un magasin 	81	134	71	
p) Accidents (y compris la sécurité dans le domaine des loisirs)	131	88	71	6
q) Santé et sécurité au travail (bruit, produits chimiques, risques)	112	105	68	4
r) Autres sujets (veuillez dresser une liste)				

Fait intéressant : on considère généralement les conditions de logement inadéquates comme un problème prioritaire. Elles sont suivies de la contamination de l'environnement (tous les types).

Voici les problèmes mentionnés à la ligne « Autre » du point (c) :



- présence présumée d'arsenic dans l'eau;
- déversements mineurs de combustibles;
- algues bleues ou vertes;
- doutes concernant l'emplacement de la prise d'eau de source;
- élimination inappropriée des ordures ménagères;
- eau souterraine contaminée;
- lixiviats du site d'enfouissement;
- moisissure;*
- insecticides;
- produits chimiques dans la rivière;
- excréments de chien;
- décharges illicites;
- puits non recouverts;
- amiante;
- poussière attribuable à l'exploitation forestière;
- déversements de produits pétrochimiques.**

* La préoccupation mentionnée le plus souvent.

** Deuxième préoccupation mentionnée le plus souvent.

Voici les réponses données au point (f) (« Air extérieur de mauvaise qualité à cause de ») :

- bruit des usines et du chemin de fer avoisinants;*
- incinération des déchets;
- feux de broussailles;
- poussière attribuable à l'aéroport.

* La préoccupation mentionnée le plus souvent.

Voici les questions préoccupantes mentionnées au point (r) (« Autres sujets ») :

- rues non éclairées et absence de trottoirs;
- surpeuplement et logements pour les familles monoparentales;
- érosion du sol;
- absence de centre d'élimination des déchets dangereux;
- problèmes sociaux (stress, violence, drogues, mauvais traitements, alcool, crime (trafic de narcotiques));*
- absence de contrôle des animaux (chiens en liberté et animaux sauvages (ours et couguars));
- accidents de VTT (sentiers non signalisés);
- surabondance de carcasses de voiture;
- activités d'exploitation liées au pétrole et au gaz; **

* La préoccupation mentionnée le plus souvent.

** Deuxième préoccupation mentionnée le plus souvent.



Le tableau 8 indique les problèmes à l'égard desquels les répondants aimeraient obtenir plus d'information.⁹ Ces problèmes sont énumérés dans l'ordre décroissant du nombre de réponses. Les cinq nombres les plus élevés apparaissent en rouge.

1. Amélioration de la qualité de l'eau potable	59
10. Prévention des accidents	49
13. Amélioration de la salubrité des aliments	46
8. Améliorations domiciliaires	46
11. Sécurité et santé au travail	45
12. Atténuation des effets des changements climatiques	45
3. Amélioration des écosystèmes naturels dégradés	43
2. Surveillance et amélioration de la qualité des lacs, des rivières et des ruisseaux	42
9. Amélioration des bâtiments publics	42
6. Amélioration du système d'élimination des déchets	41
5. Amélioration de la qualité de l'air intérieur	40
4. Amélioration de la qualité de l'air extérieur	38
7. Amélioration du système d'élimination des eaux usées	37

⁹ Tous les tableaux : le répondant pouvait donner plus d'une réponse.



Le tableau 9 indique l'intérêt pour les documents d'information et les modes de communication préférés. Les cinq problèmes les plus prioritaires apparaissent en rouge.

TABLEAU 9 Sujets	Trousse d'information requise	Sources de financement pour des projets communautaires	Information / aide juridique	Matériel et projets éducatifs pour les écoles	Fiches d'information, affiches et dépliants pour la communauté	Données de surveillance	Autre (veuillez préciser)	Priorités – deux principaux modes d'intervention
	A	B	C	D	E	F	G	
1. Améliorer la qualité de l'eau potable	59	30	22	31	31	30	0	Fonds, fiches d'information et données de surveillance
2. Surveiller/améliorer la qualité de l'eau des lacs, des rivières et des ruisseaux	42	31	19	26	33	28	3	Fiches d'information et fonds
3. Remettre en état les écosystèmes naturels dégradés	43	28	25	26	34	26	4	Fiches d'information et fonds
4. Améliorer la qualité de l'air extérieur	38	29	20	19	23	27	4	Fonds et données de surveillance
5. Améliorer la qualité de l'air intérieur	40	28	20	21	30	29	3	Fiches d'information et données de surveillance
6. Améliorer le dispositif d'élimination des déchets	41	30	19	18	26	28	3	Fonds et données de surveillance
7. Améliorer le dispositif d'évacuation des eaux usées	37	36	18	18	32	28	3	Fonds et fiches d'information
8. Rénover les habitations privées	46	40	20	21	33	23	3	Fonds et fiches d'information



TABLEAU 9 Sujets	Trousse d'information requise	Sources de financement pour des projets communautaires	Information / aide juridique	Matériel et projets éducatifs pour les écoles	Fiches d'information, affiches et dépliants pour la communauté	Données de surveillance	Autre (veuillez préciser)	Priorités - deux principaux modes d'intervention
	A	B	C	D	E	F	G	
9. Rénover les bâtiments publics	42	39	21	22	32	26	3	Fonds et fiches d'information
10. Prévention des accidents	49	22	21	26	36	29	3	Fiches d'information et données de surveillance
11. Santé et sécurité au travail	45	32	28	22	40	31	3	Fiches d'information et fonds
12. Atténuer les conséquences des changements climatiques	45	23	18	21	26	28	3	Données de surveillance et fiches d'information
13. Améliorer la sécurité alimentaire	46	22	18	18	34	24	4	Fiches d'information et données de surveillance
Totaux des colonnes :	573	390	269	280	410	357	39	



Le tableau 10 indique le meilleur mode d'intervention à l'égard des problèmes selon les répondants.¹⁰ Les cinq principaux problèmes apparaissent en rouge.

TABLEAU 10 Sujets	Dépliants, affiches et brochures d'information	Programme d'enseignement élémentaire / secondaire	Projet d'amélioration des infrastructures	Participation à un programme financé par le gouvernement (PFG)	Activités de lobbying / négociations auprès de l'industrie concernée ou le gouvernement	Programmes de formation professionnelle	Autres (veuillez préciser)	Priorités – deux principaux modes d'intervention
	A	B	C	D	E	F	G	
1. Eau potable de mauvaise qualité	78	26	42	39	21	50	9	Formation professionnelle et infrastructure
2. Lac, rivière ou ruisseau insalubre	37	18	23	30	28	23	9	PFG et lobbying
3. Habitat de la faune dégradé	40	27	18	33	21	19	9	PFG et programmes scolaires
4. Air extérieur de mauvaise qualité	39	19	18	17	19	11	8	Lobbying et programmes scolaires
5. Air intérieur de mauvaise qualité	50	19	22	18	20	19	8	Infrastructure et lobbying
6. Élimination des déchets insuffisante	42	11	26	19	24	21	10	Infrastructure et lobbying
7. Évacuation des eaux usées inadéquate	33	14	28	22	24	18	9	Infrastructure et lobbying
8. Infrastructures publiques inadéquates (bâtiments, canalisations d'eau, etc.)	36	20	37	26	26	27	10	Infrastructure et formation professionnelle

¹⁰ L'analyse ne comprend pas la fourniture de dépliants d'information, d'affiches et de brochures, qui est tenue pour acquise.



TABLEAU 10

Sujets	Dépliants, affiches et brochures d'information	Programme d'enseignement élémentaire / secondaire	Projet d'amélioration des infrastructures	Participation à un programme financé par le gouvernement (PFG)	Activités de lobbying / négociations auprès de l'industrie concernée ou le gouvernement	Programmes de formation professionnelle	Autres (veuillez préciser)	Priorités - deux principaux modes d'intervention
	A	B	C	D	E	F	G	
9. Conditions de logement inadéquates (nécessité d'obtenir des logements supplémentaires ou des moyens pour entretenir les habitations actuelles)	39	21	39	36	31	23	10	Infrastructure et PFG
10. Prévention des accidents	84	33	14	22	14	41	14	Programmes scolaires et formation professionnelle
11. Santé et sécurité au travail	74	31	17	21	18	42	12	Programmes scolaires et formation professionnelle
12. Atténuation des conséquences des changements climatiques	46	23	15	19	22	23	12	Programmes scolaires et formation professionnelle
13. Améliorer la sécurité alimentaire	71	34	13	20	16	37	10	Formation professionnelle et programmes scolaires
Totaux des colonnes :	669	296	312	322	284	354	130	

Remarque : en ce qui concerne les cinq problèmes les plus prioritaires, la formation et la participation aux programmes financés par le gouvernement sont considérés comme les modes d'intervention les plus efficaces.



ANALYSE

Selon les données démographiques, nous croyons avoir interrogé un échantillon représentatif des Premières Nations du Canada. Le taux de réponse de l'enquête est jugé assez élevé par comparaison à d'autres enquêtes comparables sur les Premières Nations. Les réponses indiquent clairement qu'on offre souvent aux Premières Nations divers types de trousse et de campagnes d'information publiques comprenant des fiches d'information, des affiches et d'autres documents. Bien que cette documentation sensibilise le public à un sujet particulier, elle fournit rarement aux membres des communautés des lignes directrices prévoyant des pratiques de remplacement et des solutions utiles aux problèmes. C'est pourquoi l'enquête comprenait des questions sur les autres façons de communiquer qui, en plus de favoriser la sensibilisation, motivent les personnes à agir.

Quant aux meilleurs moyens de communication et de sensibilisation, la plupart des répondants préféraient le contact direct à l'occasion de réunions publiques, d'ateliers ou de séances de formation. On remarque un intérêt pour les documents visuels comme les affiches, les dépliants, les brochures et même les bulletins, mais cela peut être attribuable à la connaissance de ces modes de communication. Fait intéressant : 59 p. 100 des répondants estimaient que la diffusion de l'information par les écoles serait appropriée. Le bureau du conseil de bande était aussi mentionné comme point central de communication. Nous déduisons de ce qui précède que le contact direct avec des personnes informées est crucial.

Voici les cinq questions les plus prioritaires pour les communautés des Premières Nations :

- la qualité de l'eau potable;
- la prévention des accidents;
- la salubrité des aliments;
- les améliorations domiciliaires;
- la sécurité et la santé au travail.

Ces questions prioritaires ne diminuent pas l'importance des autres sujets, qui doivent être examinés. L'enquête a révélé que les problèmes variaient selon la région, la communauté et le groupe cible. Néanmoins, nous soulignons que parmi 13 problèmes communs énumérés dans les questionnaires, les moins préoccupants étaient l'exposition aux radiations et la pollution sonore.

Fait intéressant : les changements climatiques constituaient un enjeu préoccupant pour les jeunes, mais non pour les générations précédentes. Le contrôle des animaux était également une préoccupation prioritaire, vraisemblablement en raison d'une population canine non contrôlée. Toutefois, il ne faut pas sous-estimer ce problème, car l'absence de contrôle des animaux peut entraîner une épidémie de rage. Parmi les autres problèmes (dont certains étaient inattendus), on retrouvait les algues bleues ou vertes, la nécessité de recycler, les procédures de contrôle des inondations, les responsabilités des propriétaires résidentiels,



l'information sur les drogues et les toxicomanies, ainsi que les dangers environnementaux, incluant ceux liés aux loisirs.

Nous soulignons que ce qu'une personne perçoit comme un problème communautaire (au sens de l'enquête) peut ne pas être réellement prioritaire en ce qui concerne la santé communautaire, alors que d'autres questions parfois négligées ou sous-estimées peuvent constituer des dangers considérables pour la santé publique. Le seul moyen de déterminer la santé environnementale d'une communauté est la surveillance systématique et régulière effectuée par des techniciens qualifiés. Les Premières Nations ont certainement besoin que des techniciens formés effectuent une telle surveillance. Bien qu'elle représente l'idéal, elle peut être impossible en raison de l'éloignement de certaines communautés et du manque de fonds pour la formation. Cependant, des méthodes communautaires participatives peu coûteuses peuvent fournir des données pertinentes, c'est-à-dire des renseignements suffisants pour élaborer un plan d'action en matière de santé environnementale. On peut intégrer des lignes directrices relatives à ces méthodes aux ressources en environnement que l'UGE élaborera.

RECOMMANDATIONS

RESSOURCES PROPOSÉES

L'enquête révèle que les Premières Nations ont besoin de ressources en environnement qui traiteront des préoccupations générales de nature environnementale et qui favoriseront la sensibilisation et l'action communautaire. Le taux de réponse élevé indique clairement qu'il existe un besoin considérable de ressources qui contribueront à guider les communautés vers l'action. Le fait que les membres des Premières Nations ont pris le temps de remplir un long questionnaire et de nous le retourner prouve en soi qu'ils s'intéressent au sujet et qu'ils souhaitent accéder facilement aux ressources afin de se renseigner davantage sur ce qu'ils peuvent faire pour régler les problèmes. L'APN sait que les problèmes environnementaux évoluent constamment et sont complexes. C'est pourquoi elle élaborera une série de documents qui traiteront d'un éventail de sujets préoccupants pour les Premières Nations. Les ressources comprendront des guides pratiques, des fiches d'information, des outils, des pratiques exemplaires et des suggestions de projets permettant de traiter efficacement les préoccupations concernant la santé environnementale et la gestion de l'environnement au niveau de la communauté.

Les documents d'information serviront également à guider les communautés dans l'élaboration de campagnes de sensibilisation et, encore plus important, ils renfermeront des renseignements pratiques et des outils concernant les meilleurs moyens de favoriser l'autonomie et d'agir pour déterminer et régler les problèmes de santé environnementale et de gestion de l'environnement.

L'adoption et l'utilisation de telles ressources montrent qu'il n'est pas nécessaire de compter sur une aide extérieure pour agir. Les ressources conçues pour le niveau communautaire ne sont pas nouvelles. Dans les pays en voie de développement, elles sont un élément vital de la trousse d'outils des organismes d'aide. Bien que cette méthode de promotion de l'action ait été fructueuse dans d'autres milieux (les pays en voie de développement), les ressources (comme celles suggérées plus loin) seront adaptées aux



Premières Nations. Cependant, pour augmenter les chances de succès, il faudra faire l'essai de certaines de ces ressources sur le terrain. C'est pourquoi nous avons demandé des coordonnées dans le questionnaire technique et le questionnaire des écoles. Nous prévoyons demander aux répondants de ces questionnaires s'ils aimeraient nous aider à élaborer les ressources et à en faire l'essai au cours de la phase suivante du projet.

De toute évidence, il est possible et nécessaire d'améliorer les communications au sein des communautés des Premières Nations et entre elles. Nous suggérons donc d'inclure des lignes directrices et des instructions concernant la création de sites Web ainsi que l'achat d'émetteurs FM à faible puissance ayant une portée de cinq à 12 milles et l'obtention des permis nécessaires. Des bénévoles peuvent utiliser une radio FM communautaire dans une maison ou au bureau du conseil de bande.

Internet, le cas échéant, ou une radio communautaire permettraient de communiquer des renseignements relatifs à la santé environnementale qui seraient pertinents et adaptés à la communauté. On n'exploite pas encore pleinement ces deux modes de communication.

Les ressources en environnement devraient traiter une autre question : l'insuffisance de la capacité des communautés des Premières Nations à traiter les questions de santé environnementale. Nous suggérons donc que les descriptions des cours, les sources de fonds disponibles et les coordonnées soient communiquées aux communautés à l'aide de ces ressources.¹¹

Pour assurer la participation des jeunes d'âge scolaire au programme, nous suggérons de mettre des trousse d'analyse de l'eau¹² et de la documentation sur les projets à la disposition des communautés qui les veulent. Ces trousse sont simples et peu coûteuses et peuvent être produites facilement au moyen d'un contrat de sous-traitance conclu avec une université ou un laboratoire. Nous suggérons également l'achat d'instruments météorologiques simples qui, à notre avis, feront connaître le concept de la surveillance environnementale et permettront de surveiller le changement climatique.

Voici une liste d'outils suggérés et de leurs coûts estimatifs. Ces estimations sont basées sur une distribution à 633 communautés des Premières Nations et à environ 120 organismes, écoles et autres parties intéressées des Premières Nations.

¹¹ Si on constate au cours de la compilation des ressources qu'il existe des lacunes dans les services de santé environnementale disponibles, cet exercice permettra de faire des pressions pour obtenir les services manquants.

¹² Les membres de la communauté peuvent aussi utiliser ces trousse pour analyser l'eau des puits privés et pour vérifier la salubrité de l'eau de l'aqueduc public. On peut également s'en servir comme outil de sensibilisation pour expliquer le processus de contamination de l'eau et l'importance de la désinfection.



Tableau 11. Ressources et coûts estimatifs.

Tableau 11 : Ressources recommandées	Coût estimatif	Commentaires / description
DOCUMENTS DE SENSIBILISATION 1. Affiches sur les effets des changements climatiques, le cycle de l'eau, les maladies liées à l'environnement, la salubrité des aliments, etc.	5 000 \$ ¹³	Ne nécessitent qu'un travail de conception artistique et graphique. Les concepts sont facilement accessibles.
2. Fiches d'information et répertoires de personnes-ressources, d'organismes et de bailleurs de fonds, y compris les options de formation professionnelle.	4 500 \$	L'APN a déjà accès à une bonne partie de cette documentation; il ne reste qu'à la rassembler et à la compiler.
RECHERCHE PARTICIPATIVE (comprend la prévention des accidents) 3. Documentation sur la recherche participative, le compostage, le recyclage, la réutilisation des déchets, la sécurité chimique, la prévention des accidents, la planification des mesures de santé environnementale,		Plusieurs documents (dépliants, brochures) renferment des renseignements pratiques pouvant être adaptés à l'usage des Premières Nations.

¹³ Remarque : il s'agit du coût de la mise en page et de la conception, à l'exclusion de l'impression. Cette remarque s'applique aux numéros 1, 2, 9, 11, et 14.

¹⁴ Les ressources mentionnées aux numéros 3, 7 et 12 peuvent être produites par le personnel de l'UGE de l'APN. Les coûts de conception artistique et graphique, d'impression et d'emballage ne sont pas compris.



Tableau 11 : Ressources recommandées	Coût estimatif	Commentaires / description
etc. ¹⁴		
<p>QUALITÉ DE L'EAU</p> <p>4. Trousses d'analyse de l'eau (H₂S – 10 analyses par trousse), y compris un comparateur de pH et de chlore avec instructions.</p>	15 000 \$ ¹⁵	On peut produire cette trousse d'analyse dans un laboratoire d'école secondaire avec des produits chimiques faciles à trouver. Chaque analyse se fait au moyen d'une éprouvette à bouchon vissé contenant une bandelette de papier absorbant imprégné d'un réactif qui devient noire dans les trois jours de l'incubation à la température de la pièce si elle est submergée dans de l'eau contaminée par des bactéries.
<p>5. Documentation sur l'analyse Microtox servant à déterminer la toxicité des échantillons de sol et d'eau.</p>	6 000 \$	Cette analyse très simple permet de comparer la croissance de racines de graines de laitue ou de bulbes d'oignon dans l'eau pure et dans l'échantillon d'eau. Les toxines inhibent la croissance des racines.
<p>CHANGEMENTS CLIMATIQUES</p> <p>6. Instruments météorologiques de base permettant de recueillir des données météorologiques.</p>	69 \$ ch.	Concernant les changements climatiques, nous suggérons d'inclure dans les ressources des instruments météorologiques de base, comme un hygromètre, un thermomètre intérieur/extérieur et un anémomètre.
<p>AMÉLIORATIONS DOMICILIAIRES</p> <p>7. Document sur les responsabilités des propriétaires résidentiels et lignes directrices concernant les améliorations.</p>		Ce document renfermerait de l'information sur la prévention et l'élimination de la moisissure, l'entretien des systèmes septiques, la salubrité des aliments à la maison, la lutte contre les animaux nuisibles, l'entreposage et l'utilisation des produits chimiques, etc.

¹⁵ Coût estimatif de 750 trousses. S'applique aussi au numéro 4.



Tableau 11 : Ressources recommandées	Coût estimatif	Commentaires / description
<p>SALUBRITÉ DES ALIMENTS</p> <p>8. Information sur la salubrité des aliments, la nutrition et la prévention de la contamination des aliments traditionnels.¹⁶</p>		<p>Brochure sur les règlements et les moyens d'assurer la salubrité des aliments. On pourrait inclure les lignes directrices relatives à la consommation du poisson.</p>
<p>DIVERS DOCUMENTS D'INFORMATION ET DE SOUTIEN</p> <p>9. Modules de formation et d'information sur la santé environnementale.</p>	<p>Voir le tableau 12 ci-dessous</p>	<p>Information sur des questions particulières de santé environnementale.</p>
<p>10. Autres documents que des organismes fournissent aux Premières Nations pour appuyer leurs programmes (notamment sur LA PRÉVENTION DES ACCIDENTS et LA SÉCURITÉ ET LA SANTÉ AU TRAVAIL).</p>		<p>Exemple : <i>Programme pilote de financement des projets d'infrastructure de sécurité pour les collectivités à risque – Guide de demande</i>, distribué par Sécurité publique Canada.</p>
<p>11. Livres d'activités et instructions concernant des projets scolaires sur la santé environnementale.</p>	<p>10 500 \$</p>	<p>Des documents sont disponibles sur Internet en ce qui concerne des projets portant notamment sur la surveillance de la santé d'une rivière (River Watch Program). On peut produire d'autres brochures et guides en vue de projets scolaires à un coût relativement peu élevé.</p>
<p>12. Information sur les programmes sociaux qui touchent l'environnement (études de cas).</p>		<p>Il faut documenter les programmes fructueux. En appuyant les programmes de diffusion des connaissances traditionnelles, de relations avec les Premières Nations, d'aptitudes à la vie quotidienne et de survie, on peut éviter plusieurs problèmes sociaux associés aux jeunes d'aujourd'hui.</p>

¹⁶ La trousse comprendra un thermomètre adhésif spécial qui peut mesurer la température de réfrigération et qui coûte 1,00 \$.



Tableau 11 : Ressources recommandées	Coût estimatif	Commentaires / description
13. CD-ROM	16 000 \$	Comprend des clips audio et vidéo et des présentations PowerPoint visant à sensibiliser la communauté.
14. Présentations PowerPoint	4 400 \$	On pourrait produire diverses présentations sur la santé environnementale qui seraient utilisées avec les modules proposés au numéro 9.

Le numéro 9 du tableau 11 mentionne des modules de formation. Il s'agit d'un manuel de formation et d'information qui relie tous les autres éléments et qui contient des modules fournissant des renseignements clés ou de l'information pratique et des conseils pour comprendre les autres éléments des documents d'information sur l'environnement.

ANALYSE DES COÛTS

Le tableau 12 qui suit indique les coûts estimatifs de diverses versions de l'élément « module » décrit plus loin sous la rubrique « Mise en oeuvre proposée du projet ». Les montants sont estimés et varieront selon le contenu définitif des ressources. Le coût total de l'élaboration des ressources peut varier selon le niveau de détail requis pour chaque élément, y compris les modules. Les ressources humaines liées au projet constitueront naturellement la dépense la plus importante. Cette dépense devra faire l'objet de négociations après l'approbation (en principe) du projet. Toutefois, une fois les ébauches des éléments achevées, le prototype sera envoyé à un éditeur qui s'occupera de la conception graphique, des modifications et de la mise en page des ressources. Voici les coûts approximatifs de la conception et de la production de l'élément « module » :

Tableau 12 : Comparaison des coûts de trois ensembles de ressources (chaque module)	Coût estimatif	Commentaires / description
1. Petit budget Série de reliures : couverture couleur, dos uni et intérieur blanc.	5 250 \$	Ne nécessitent qu'un travail de conception artistique et graphique. Les concepts sont facilement accessibles; il suffit de les adapter à la situation des Premières Nations.



Tableau 12 : Comparaison des coûts de trois ensembles de ressources (chaque module)	Coût estimatif	Commentaires / description
2. Budget moyen Modules en format broché : couverture couleur, trois couleurs à l'intérieur	7 250 \$	Graphiques en couleur, un peu de couleur dans le texte et les bordures.
3. Budget élevé Modules en format livre à couverture souple : couverture et intérieur pleine couleur	9 250 \$	Graphiques et photographies en couleur

Les tableaux 11 et 12 donnent des estimations seulement. L'établissement précis des coûts nécessitera une description plus complète de chaque outil (élément). Ces détails exigeront des recherches préliminaires, la détermination des ressources appropriées et une consultation auprès des sous-traitants éventuels à l'égard du travail de conception graphique, de l'impression et de l'emballage.

Les montants qui précèdent sont liés à la conception des documents d'information sur l'environnement adaptés aux Premières Nations. Les coûts réels de l'impression, de l'emballage et de la production de la version électronique des documents (sur CD-ROM) seront en sus. Nous n'avons pas estimé ces coûts car nous ne savons pas si seulement 633 trousseaux (une pour chaque communauté des Premières Nations) seront produits ou s'il fallait prévoir un nombre plus élevé pour d'autres destinataires, comme les bureaux des conseils de bande, les centres de santé, les écoles, les conseils tribaux, les centres d'amitié, les organismes affiliés, etc.

Autres besoins : Pour élaborer efficacement la série et faire l'essai des aspects nécessitant les observations des Premières Nations, nous proposons d'engager un coordonnateur.

Nous suggérons également de détailler davantage les éléments et les coûts au cours de la phase suivante des travaux.

MISE EN OEUVRE PROPOSÉE DU PROJET

L'UGE de l'APN constituera un groupe de mise en oeuvre du projet qui entreprendra l'élaboration des documents d'information sur l'environnement. Des membres du personnel ayant de l'intérêt et de l'expérience à l'égard d'un sujet particulier seront chargés des recherches sur le sujet et de l'élaboration des ressources adaptées aux Premières Nations. Un membre du personnel engagé à cette fin coordonnera ces activités. Au besoin, les membres ou le coordonnateur de l'équipe de l'UGE collaboreront avec des entrepreneurs externes pour élaborer les ressources, les documents et les ébauches préalables à la production. Ils assembleront ensuite les éléments et les remettront à un entrepreneur chargé de la production et de l'emballage.



L'ensemble du projet durera environ 21 mois à compter de la date d'approbation prévue, y compris la détermination des ressources, l'adaptation, la production des ébauches, les essais sur le terrain, les révisions, l'impression, l'emballage et la distribution. Un plan de travail détaillé précisant l'attribution des tâches et le calendrier suivra.

L'UGE lancera un appel d'offres pour obtenir les meilleures ressources et les meilleurs entrepreneurs. Elle s'efforcera de faire appel à des entrepreneurs connaissant les cultures et les organismes des Premières Nations, à condition que cela n'influe pas considérablement sur les coûts, le calendrier ou la qualité du travail.

Nous l'avons déjà mentionné : les campagnes publiques de sensibilisation conventionnelles sont populaires et réussissent à transmettre les messages aux Premières Nations, mais elles ne fournissent pas d'information sur les mesures à prendre pour favoriser l'action. L'UGE élaborera des documents d'information sur l'environnement qui offriront aux communautés, aux représentants et aux résidents des Premières Nations des renseignements détaillés sur la façon de déterminer, de résoudre et de corriger les problèmes de santé environnementale et sur la manière de mener les activités de surveillance et de consigner les conditions comme données de référence. Les ressources comprendront des éléments (outils) et un ensemble de modules qui fourniront des renseignements généraux sur l'utilisation de ces éléments. Elles comprendront également des lignes directrices et des procédures faciles à utiliser touchant diverses questions. En outre, la section des modules renfermera des annexes ou des manuels contenant des formulaires, des modèles de lettre, des références relatives aux règlements, des listes de personnes-ressources et des modèles à suivre pour obtenir des mesures correctives ou utiliser les processus gouvernementaux offerts. Le tout sera aussi compris sur le CD-ROM. Nous soulignons toutefois que l'objectif principal des ressources est de favoriser l'autonomie.

L'UGE estime présentement qu'il faudra 14 éléments pour couvrir toutes les catégories de préoccupations en matière de santé environnementale et de gestion de l'environnement, y compris l'ensemble de modules de formation ou d'information. Ceux-ci offriront des renseignements précis sur les problèmes de santé environnementale, c.-à-d. ce qu'il faut surveiller, comment le faire, les préoccupations concernant la santé et les mesures correctives suggérées, et les ressources liées à ceux-ci feront partie des autres documents d'information. Les modules offriront également aux représentants des Premières Nations certaines ressources à utiliser à un niveau plus élevé (études de cas des mesures prises par d'autres communautés du Canada, la demande d'évaluation environnementale, les personnes à appeler pour obtenir de l'aide, la manière d'accéder aux services de laboratoire et d'autres renseignements pertinents).

À titre d'exemple de ce que les modules pourraient offrir, nous proposons qu'ils portent notamment sur les sujets suivants :

- les maladies qui se rapportent à l'environnement;
- la qualité de l'air ambiant;
- la qualité de l'air intérieur (y compris la lutte contre le tabagisme);
- le contrôle des vecteurs et des animaux;



- la surveillance de la qualité de l'eau;
- l'évaluation des effets des changements climatiques;
- la gestion et la planification des interventions en cas d'urgence;
- la protection des ressources naturelles;
- la salubrité des aliments et la nutrition;
- les substances toxiques dans l'environnement;
- la sécurité des logements et les responsabilités des propriétaires résidentiels;
- la sécurité des loisirs et la prévention des accidents;
- l'élimination, le recyclage et la réutilisation des déchets;
- la surveillance environnementale;
- les méthodes de recherche communautaire;
- la sensibilisation et la promotion de l'action.

Voici les principaux avantages de cette approche :

- Les représentants des Premières Nations pourront accéder facilement à l'information pertinente sur les problèmes préoccupants.
- Les représentants des Premières Nations auront des listes complètes de personnes-ressources permettant d'obtenir de l'aide externe, comme des services de laboratoire, des conseils d'experts, l'accès aux programmes gouvernementaux en vigueur, les installations de formation et les fonds destinés aux projets.
- Les communautés des Premières Nations se prendront en main, deviendront plus autonomes et n'auront pas à compter sur une aide extérieure ou sur des consultants relativement aux problèmes qu'elles pourront traiter.
- Les communautés des Premières Nations pourront surveiller elles-mêmes la santé de leur environnement et créer des plans d'action pour améliorer les conditions.
- Les membres des Premières Nations seront motivés à faire une carrière en santé environnementale qui sera adaptée aux besoins de leur communauté.

Voici les principaux inconvénients :

- Les ressources ne parviennent pas nécessairement aux personnes ou aux groupes qui peuvent le mieux les utiliser ou qui souhaitent le plus le faire.
- La complexité des ressources peut les rendre inutiles pour la population générale.



- Le niveau de pauvreté d'une communauté des Premières Nations peut être tel que la survie, les maladies chroniques et les problèmes sociaux sont plus importants que l'amélioration de la santé environnementale.
- Les modules peuvent exiger une formation pratique sur leur utilisation pour être efficaces.
- Les documents et l'information qu'ils renferment peuvent ne pas être communiqués à la population générale.

Outre les éléments centraux des documents d'information, les modules renverront notamment à des lignes directrices, à des affiches et à des documents d'information publics pertinents. Ces ressources offriront des renseignements généraux sur les problèmes environnementaux et des références additionnelles. On prévoit que la bibliothèque électronique de l'OMS concernant l'eau, l'assainissement et la santé (sur CD-ROM) sera incluse gratuitement. De plus, l'ensemble comprendra plusieurs articles nécessaires à la participation active de la communauté, comme la trousse d'analyse de l'eau avec bandelette au H₂S, qui coûte environ 0,05 \$ par analyse,¹⁷ un comparateur de pH et de chlore peu coûteux, une trousse d'analyse Microtox, des instruments météorologiques de base, un thermomètre de réfrigération spécial peu coûteux,¹⁸ etc. Les trousse d'analyse Microtox et au H₂S peuvent être produites localement avec des matériaux facilement trouvables. On prévoit que si le projet est accepté, des membres des Premières Nations voudront créer une petite entreprise qui produira et vendra ces ressources.

Nous prévoyons qu'en plus de susciter l'intérêt à l'égard de la santé environnementale, les ressources comprendront des renseignements pratiques et des instructions détaillées qui aideront et formeront les membres et les représentants des Premières Nations en ce qui concerne la détermination et la résolution des préoccupations en matière de santé environnementale, favorisant ainsi l'autonomie.

¹⁷ L'analyse au H₂S a été introduite avec succès dans la Nation des Cris du lac Split en 1990 dans le cadre d'un projet parrainé par le Centre de recherches pour le développement international. Voir le rapport à l'adresse <http://archive.idrc.ca/books/reports/V211/indig.html> (en anglais seulement).

¹⁸ Thermomètres adhésifs de réfrigérateur : 1,00 \$ chacun.